

Pensons famille

Le bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Volume 17, numéro 86 août 2006

Éditorial

Madame la Ministre (Sixième lettre)

Montréal, le 31 août 2006

Madame Carole Thériège
Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Madame la Ministre.

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, selon son habitude, profite de l'éditorial de son bulletin *Pensons famille* pour vous écrire et partager avec vous ses réflexions, ses contentements et ses préoccupations sur la politique familiale au Québec.

Madame la Ministre, un pionnier de la politique familiale, notre collègue, compagnon et ami, Gaston Gauthier est décédé, le vendredi 18 août 2006.

Il avait soixante-dix-neuf ans.

Membre fondateur de l'Organisation mondiale pour les familles FAMILIS – OMF, il y était jusqu'à son décès un membre actif du Conseil d'administration et co-président de la Commission Familles et Médias.

Dans le cadre de FAMILIS, il avait prononcé quatre grandes conférences internationales.

La prévention de la violence et la promotion de la paix -
Le 18 janvier 2006.

Les familles et les médias - Le mercredi 12 mai 2004.

Familles, citoyens et les gens des médias - Le 1er mars 2001.

Les familles face à la télévision et à l'Internet - Le 9 juin 1998.

Au plan mondial, il a effectué des travaux sur la famille pour les Nations Unies, l'UNESCO et la Banque mondiale.

Il a été, de nombreuses années, membre du Conseil d'administration du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec.

Gaston a toujours cru pour lui-même et ses semblables en la capacité des personnes de s'éduquer par elles-mêmes.

Mais, il mettait en même temps de l'avant que cette auto-éducation devait être facilitée par des éducateurs.

Il appliquait cette conviction non seulement dans le domaine de l'éducation, mais aussi dans celui de la santé, et dans tout autre domaine.

Dans un mémoire à la Commission Clair (2000-2001) qui « souhaitait une amélioration des services de première ligne afin que, d'ici quelques années, chaque Québécois ait accès à un médecin de famille » Gaston rétorquait que la première ligne, c'était les parents et la famille et que les services de première ligne devaient habiliter les parents, responsables des premiers soins.

C'est ainsi qu'il a participé, quand il y en avait, à des organismes d'éducation, et quand il n'y en avait pas, avec d'autres personnes, il les fondait.

Il a formé des cohortes d'éducatrices et d'éducateurs dans le domaine de *la préparation au mariage*, où jeunes filles et jeunes gens acceptaient durant quelques semaines de réfléchir ensemble à leur engagement commun.

Il avait l'affection et le souci des couples et des familles, car il était convaincu que la famille était et est la base de la société et que le couple était le cœur de cette famille.

Il a été des pionniers du secteur de la famille au Service d'éducation aux adultes à la Commission scolaire de Montréal, cofondateur l'Association québécoise des travailleurs de la famille, premier président de la Maison des parents de Montréal, membre de l'Institut Vanier de la famille, un des pionniers du Centre de ressources en éducation aux médias (CREM), et autres...

Ce souci et cette préoccupation d'éducation des couples et des familles l'ont amené à réfléchir et faire de nombreux travaux sur la communication et les médias.

Nous avons cité ci haut, quelques-unes de ses communications.

Il était un membre actif de l'Association nationale des téléspectateurs.

On peut dire que la qualité de sa réflexion a été reconnue d'intérêt public.

Il a été nommé membre du Conseil de la famille, et en son nom, on a créé le Prix Gaston-Gauthier pour les médias.

Il était en quelque sorte un prophète dans le vrai sens du terme, c'est-à-dire qu'il « mettait en avant la parole ».

Témoin de son temps, il ne prédisait pas l'avenir, mais sa sensibilité et sa clairvoyance lui faisaient mieux que d'autres saisir les situations et les mouvances des temps, et sa parole déliée savait fort bien les exprimer.

Des fois, un peu longuement, mais c'était clair et c'était Gaston.

Ami Gaston, nous te saluons chaleureusement et te remercions pour avoir été et être ce que tu es.

Madame la Ministre, notre collègue, compagnon et ami, Gaston Gauthier est décédé, le vendredi 18 août 2006.

En vous écrivant cette lettre, nous suivons le conseil de Machiavel qui disait « en écrivant au Prince, tu enseignes au Peuple, et en écrivant au Peuple, tu enseignes au Prince ».

Cette lettre s'adresse à vous comme à nous pour honorer la mémoire vivante de notre ami Gaston.

Madame la Ministre, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président
Gérard Valade

Le Directeur général
Yves Lajoie

Femmes et société

La rencontre du mercredi 26 avril 2006



Les personnes-ressources

M. Germain Dulac

Chercheur invité - CRI-VIFF
École de service social de l'Université de Montréal
Université de Montréal

Mme Michèle Asselin

Présidente
Fédération des femmes du Québec

Mme Claire Tranquille

Directrice générale
Centre québécois de ressources à la petite enfance
CQRPE

Femmes et société : un regard de femme

Mme Michèle Asselin

Présidente
Fédération des femmes du Québec

Journée internationale des femmes

Pour une réelle égalité, toujours engagées !

(Montréal, le 8 mars 2006) - Le Collectif du 8 mars souligne ce matin, en présence de nombreuses militantes et travailleuses, la Journée internationale des femmes, à l'occasion d'un petit-déjeuner au Chic Resto pop, symbole des nombreuses inégalités qui subsistent toujours, malgré le chemin parcouru.

Le 8 mars doit faire résonner à travers le Québec une préoccupation au cœur des luttes féministes depuis des décennies : Pour une réelle égalité : toujours engagées ! « Malgré les progrès, les femmes vivent encore trop d'inégalités, pauvreté, violence, précarité d'emploi », a indiqué la porte-parole du Collectif du 8 mars et présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Michèle Asselin.

Rappelant le tour du monde de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, l'an dernier, la porte-parole du Collectif a déclaré qu'« en cette journée des femmes, les militantes sont plus que jamais engagées dans la construction d'un monde où l'égalité entre les femmes et les hommes sera assurée; un monde traversé par les valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix ; un monde où les droits individuels et collectifs seront reconnus, la démocratie renforcée et l'environnement protégé ».

Revendications québécoises : Des réponses qui tardent

Concernant les revendications québécoises qui ont été formulées dans le cadre des activités de la Marche mondiale des femmes en 2005, la porte-parole, Michèle Asselin, rappelle que « les réponses du gouvernement ont été extrêmement décevantes.

Face à la faiblesse de l'engagement gouvernemental, le mouvement des femmes du Québec demeure mobilisé et maintient sa détermination à obtenir des réponses adéquates ».

Le Collectif du 8 mars est toujours engagé :

- * pour obtenir enfin l'autonomie et la sécurité économique des femmes;
- * pour mettre fin aux violences envers les femmes;
- * pour la défense des droits des femmes migrantes, des réfugiées et des immigrantes;
- * pour assurer le respect des droits du travail et le respect des droits syndicaux;
- * pour atteindre enfin l'équité salariale;
- * pour l'avènement d'une politique de conciliation famille-travail;
- * pour le maintien du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine et de leur mission spécifique.

La vigilance : toujours nécessaire

« Dans le contexte actuel, la poursuite de nos luttes féministes demeure un enjeu fondamental, incontournable. Nous poursuivons notre engagement et demeurons mobilisées pour la défense de nos droits et de nos acquis. Nous continuerons à proposer des alternatives pour qu'un autre monde soit possible. Un monde basé sur les valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, un monde dans lequel l'égalité entre les femmes et les hommes, l'égalité entre les femmes elles-mêmes et l'égalité entre les peuples sera une véritable réalité ! », de conclure la porte-parole du Collectif du 8 mars, Michèle Asselin.

Le Collectif du 8 mars réunit la FFQ, la CSN, la FTQ, les Femmes des communautés culturelles et l'Intersyndicale des femmes (APTS, CSD, CSQ, FAC, FIIQ, SAPSCQ, SFPQ, SPGQ, STARF).

Source : Collectif du 8 mars - 8 mars 2006 www.ffq.qc.ca/

Charte mondiale des femmes pour l'humanité

Version finale

Adoptée le 10 décembre 2004 à Kigali (Rwanda) lors de la 5^e rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes

Préambule

Nous, les femmes, marchons depuis longtemps pour dénoncer et

exiger la fin de l'oppression que nous vivons en tant que femmes, pour dire que la domination, l'exploitation, l'égoïsme et la recherche effrénée du profit menant aux injustices, aux guerres, aux conquêtes et aux violences ont une fin. De nos luttes féministes, de celles qu'ont menées nos aïeules sur tous les continents, sont nés de nouveaux espaces de liberté, pour nous-mêmes, pour nos

filles, pour nos fils et pour toutes les petites filles et tous les petits garçons, qui, après nous, fouleront ce sol. Nous bâtissons un monde où la diversité est un atout et où tant l'individualité que la collectivité sont sources de richesse, où les échanges fleurissent sans contraintes, où les paroles, les chants et les rêves bourgeonnent. Ce monde considère la personne humaine comme une des richesses les plus précieuses. Il y règne l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Ce monde, nous avons la force de le créer.

Nous formons plus de la moitié de l'humanité. Nous donnons la vie, travaillons, aimons, créons, militons, nous distrayons. Nous assurons actuellement la majorité des tâches essentielles à la vie et à la continuité de cette humanité. Pourtant, notre place dans la société reste sous-évaluée.

La Marche mondiale des femmes, dont nous faisons partie, identifie le patriarcat comme le système d'oppression des femmes et le capitalisme comme le système d'exploitation d'une immense majorité de femmes et d'hommes par une minorité.

Ces systèmes se renforcent mutuellement. Ils s'enracinent et se conjuguent avec le racisme, le sexisme, la misogynie, la xénophobie, l'homophobie, le colonialisme, l'impérialisme, l'esclavagisme, le travail forcé. Ils font le lit des fondamentalismes et intégrismes qui empêchent les femmes et les hommes d'être libres. Ils génèrent la pauvreté, l'exclusion, violent les droits des êtres humains, particulièrement ceux des femmes, et mettent l'humanité et la planète en péril.

Nous rejetons ce monde !

Nous proposons de construire un autre monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus, où l'intégrité, la diversité, les droits et libertés de toutes et de tous sont respectés.

Cette Charte se fonde sur les valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix.

ÉGALITÉ

Affirmation 1. Tous les êtres humains et tous les peuples sont égaux dans tous les domaines et dans toutes les sociétés. Ils ont un accès égal aux richesses, à la terre, à un emploi digne, aux moyens de production, à un logement salubre, à une éducation de qualité, à la formation professionnelle, à la justice, à une alimentation saine, nutritive et suffisante, aux services de santé physique et mentale, à la sécurité pendant la vieillesse, à un environnement sain, à la propriété, aux fonctions représentatives, politiques et décisionnelles, à l'énergie, à l'eau potable, à l'air pur, aux moyens de transport, aux techniques, à l'information, aux moyens de communication, aux loisirs, à la culture, au repos, à la technologie, aux retombées scientifiques.

Affirmation 2. Aucune condition humaine ou condition de vie ne peut justifier la discrimination.

Affirmation 3. Aucune coutume, tradition, religion, idéologie, aucun système économique, ni politique ne justifie l'infériorisation de quiconque et n'autorise des actes qui remettent en cause la dignité et l'intégrité physique et psychologique.

Affirmation 4. Les femmes sont des citoyennes à part entière avant d'être des conjointes, des compagnes, des épouses, des mères, des travailleuses.

Affirmation 5. L'ensemble des tâches non rémunérées, dites féminines, qui assurent la vie et la continuité de la société (travaux domestiques, éducation, soin aux enfants et aux proches) sont des activités économiques qui créent de la richesse et qui doivent être valorisées et partagées.

Affirmation 6. Les échanges commerciaux entre les pays sont équitables et ne portent pas préjudice au développement des peuples.

Affirmation 7. Chaque personne a accès à un travail justement rémunéré, effectué dans des conditions sécuritaires et salubres, permettant de vivre dignement.

LIBERTÉ

Affirmation 1. Tous les êtres humains vivent libres de toute violence. Aucun être humain n'appartient à un autre. Aucune personne ne peut être tenue en esclavage, forcée au mariage, subir le travail forcé, être objet de trafic, d'exploitation sexuelle.

Affirmation 2. Chaque personne jouit de libertés collectives et individuelles qui garantissent sa dignité notamment : liberté de pensée, de conscience, de croyance, de religion; d'expression, d'opinion; de vivre librement sa sexualité de façon responsable et de choisir la personne avec qui partager sa vie; de voter, d'être élue, de participer à la vie politique; de s'associer, se réunir, se syndiquer, manifester; d'élire son lieu de vie, sa nationalité, de choisir son statut civil; de suivre les études de son choix, de choisir sa profession et de l'exercer; de se déplacer; de disposer de sa personne et de ses biens; d'utiliser la langue de communication de son choix dans le respect des langues minoritaires et des choix collectifs concernant la langue d'usage et de travail; de s'informer, de se cultiver, d'échanger, d'accéder aux technologies de l'information.

Affirmation 3. Les libertés s'exercent dans la tolérance, le respect de l'opinion de chacune et de chacun et des cadres démocratiques et participatifs. Elles entraînent des responsabilités et des devoirs envers la communauté.

Affirmation 4. Les femmes prennent librement les décisions qui concernent leur corps, leur sexualité et leur fécondité. Elles choisissent d'avoir ou non des enfants.

Affirmation 5. La démocratie s'exerce s'il y a liberté et égalité.

SOLIDARITÉ

Affirmation 1. La solidarité internationale est promue entre les personnes et les peuples sans aucun type de manipulation ni influence.

Affirmation 2. Tous les êtres humains sont interdépendants. Ils partagent le devoir et la volonté de vivre ensemble, de construire une société généreuse, juste et égalitaire, basée sur les droits humains, exempte d'oppression, d'exclusions, de discriminations, d'intolérance et de violences.

Affirmation 3. Les ressources naturelles, les biens et les services nécessaires à la vie de toutes et de tous sont des biens et des services publics de qualité auxquels chaque personne a accès de manière égalitaire et équitable.

Affirmation 4. Les ressources naturelles sont administrées par les peuples vivant dans les territoires où elles sont situées, dans le respect de l'environnement et avec le souci de leur préservation et de leur durabilité.

Affirmation 5. L'économie d'une société est au service de celles et de ceux qui la composent. Elle est tournée vers la production et l'échange de richesses utiles socialement, qui sont réparties entre toutes et tous, qui assurent en priorité la satisfaction des besoins de la collectivité, qui éliminent la pauvreté et qui assurent un équilibre entre l'intérêt général et les intérêts individuels. Elle assure la souveraineté alimentaire. Elle s'oppose à la recherche exclusive du profit sans satisfaction sociale et à l'accumulation privée des moyens de production, des richesses, du capital, des terres, des prises de décision entre les mains de quelques groupes ou de quelques personnes.

Affirmation 6. La contribution de chacune et de chacun à la société est reconnue et entraîne l'ouverture de droits sociaux, quelle que soit la fonction qu'ils y occupent.

Affirmation 7. Les manipulations génétiques sont contrôlées. Il n'y a pas de brevet sur le vivant ni sur le génome humain. Le clonage humain est interdit.



JUSTICE

Affirmation 1. Tous les êtres humains, indépendamment de leur pays d'origine, de leur nationalité et de leur lieu de résidence, sont considérés comme des citoyennes et des citoyens à part entière jouissant de droits humains (droits sociaux, économiques, politiques, civils, culturels, sexuels, reproductifs, environnementaux) d'une manière égalitaire et équitable réellement démocratique.

Affirmation 2. La justice sociale est basée sur une redistribution équitable des richesses qui élimine la pauvreté, limite la richesse, et assure la satisfaction des besoins essentiels à la vie et qui vise l'amélioration du bien-être de toutes et de tous.

Affirmation 3. L'intégrité physique et morale de toutes et de tous est garantie. La torture, les traitements humiliants et dégradants sont interdits. Les agressions sexuelles, les viols, les mutilations génitales féminines, les violences spécifiques à l'égard des femmes et le trafic sexuel et la traite des êtres humains sont considérés comme des crimes contre la personne et contre l'humanité.

Affirmation 4. Un système judiciaire accessible, égalitaire, efficace et indépendant est instauré.

Affirmation 5. Chaque personne jouit d'une protection sociale qui lui garantit l'accès à l'alimentation, aux soins, au logement salubre, à l'éducation, à l'information, à la sécurité durant la vieillesse. Elle a accès à des revenus suffisants pour vivre dignement.

Affirmation 6. Les services de santé et sociaux sont publics, accessibles, de qualité, gratuits et ce, pour tous les traitements, toutes les pandémies, particulièrement pour le VIH.

PAIX

Affirmation 1. Tous les êtres humains vivent dans un monde de paix. La paix résulte notamment : de l'égalité entre les sexes, de l'égalité sociale, économique, politique, juridique et culturelle, du respect des droits, de l'éradication de la pauvreté qui assurent à toutes et tous une vie digne, exempte de violence, où chacune et chacun disposent d'un travail et de ressources suffisantes pour se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, être protégé pendant sa vieillesse, avoir accès aux soins

Affirmation 2. La tolérance, le dialogue, le respect de la diversité sont des garants de la paix.

Affirmation 3. Toutes les formes de domination, d'exploitation et d'exclusion de la part d'une personne sur une autre, d'un groupe sur un autre, d'une minorité sur une majorité, d'une majorité sur une minorité, d'une nation sur une autre sont exclues.

Affirmation 4. Tous les êtres humains ont le droit de vivre dans un monde sans guerre et sans conflit armé, sans occupation étrangère ni base militaire. Nul n'a le droit de vie ou de mort sur les personnes et sur les peuples.

Affirmation 5. Aucune coutume, aucune tradition, aucune idéologie, aucune religion, aucun système économique ni politique ne justifient les violences.

Affirmation 6. Les conflits armés ou non entre les pays, les communautés ou les peuples sont résolus par la négociation qui permet d'arriver à des solutions pacifiques, justes et équitables et ce, au niveau national, régional et international.

APPEL

Cette Charte mondiale des femmes pour l'humanité appelle les femmes et les hommes et tous les peuples et groupes opprimés du monde à proclamer individuellement et collectivement leur pouvoir à transformer le monde et à modifier radicalement les rapports qui les unissent pour développer des relations basées sur l'égalité, la paix, la liberté, la solidarité, la justice.

Elle appelle tous les mouvements sociaux et toutes les forces de la société à agir pour que les valeurs défendues dans cette Charte soient effectivement mises en œuvre et pour que les pouvoirs politiques prennent les mesures nécessaires à leur application.

Elle invite à l'action pour changer le monde. Il y a urgence !!!

Aucun élément de cette Charte ne peut être interprété ni utilisé pour énoncer des opinions ou pour mener des activités contraires à l'esprit de cette Charte. Les valeurs qui y sont défendues forment un tout. Elles sont égales en importance, interdépendantes, indivisibles; la place qu'elles occupent dans la Charte est interchangeable.

Qu'est-ce que la Marche mondiale des femmes ?

La Marche mondiale des femmes est un mouvement composé de groupes de femmes de diverses origines ethniques, culturelles, religieuses, politiques, de classe, d'âge, d'orientation sexuelle. Au lieu de nous séparer, cette diversité nous unit dans une solidarité plus globale.

En 2000, nous avons, en tant que Marche mondiale des femmes, écrit une plate-forme politique contenant 17 revendications concrètes afin d'éliminer la pauvreté dans le monde, réaliser le partage des richesses, éradiquer la violence à l'égard des femmes et obtenir le respect de leur intégrité physique et morale. Nous avons transmis ces revendications aux responsables du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'ONU. Nous n'avons reçu aucune réponse concrète. Nous avons aussi transmis ces revendications aux élus et élues et aux dirigeants et dirigeantes de nos pays.

Depuis lors, nous continuons à défendre nos revendications sans relâche. Nous proposons des alternatives pour construire un autre monde. Nous sommes actives au sein des mouvements sociaux du monde et de nos sociétés. Nous approfondissons la réflexion sur la place qu'occupent et que doivent occuper les femmes dans le monde.

Par cette charte mondiale des femmes pour l'humanité et par les actions à venir, nous réaffirmons qu'un autre monde est possible, un monde rempli d'espoir, de vie, où il fait bon vivre et nous déclarons notre amour à ce monde, à sa diversité et à sa beauté.

www.marche-mondiale.ch/fr/Chartemondiale.html

www.familis.org/riopfq/publication/pensons86/asselin.html



Mme Michèle Asselin



Fédération des femmes du Québec

Marche mondiale des femmes

110 rue Ste-Thérèse, #203
Montréal (Québec) H2Y 1E6

Vox : (1) 514-395-1196 www.marchemondiale.org
info@marchemondiale.org

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

110, rue Ste-Thérèse, bureau 309
Montréal (Québec) H2Y 1E6

Vox : (1) 514-876-0166 www.ffq.qc.ca/
Fax : (1) 514-876-0162 info@ffq.qc.ca

Femmes et société : un regard d'homme

M. Germain Dulac

Chercheur invité au Cri-Viff
 Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence
 interfamiliale et la violence faite aux femmes
 École de service social de l'Université de Montréal
 Centre d'études appliquées sur la famille – Université McGill,
 pendant 15 ans
 ainsi qu'à L'Institut Québécois de recherche sur la culture
 (IQRC – INRS – Culture et société)
 Il est l'auteur du livre AIDER LES HOMMES ... AUSSI publié
 chez VLB éditeur.

Notes pour une conférence

Depuis le début de ma carrière, je travaille sur les questions relatives à la *condition masculine*, c'est-à-dire sur tout ce qui concerne la situation des hommes et la paternité.

Quand on étudie la condition des hommes, on ne peut faire abstraction de la situation des femmes, vice-versa.

J'ai toujours été préoccupé par le fait que le mouvement des femmes, le féminisme, constitue une des plus importantes contributions au développement de notre société depuis une centaine d'années.

Mes études portent essentiellement sur les problématiques suivantes:

Est-ce que les *gars* vivent des problèmes spécifiques? Oui, et pourquoi? Pourquoi les hommes résistent-ils tant aux changements? Pourquoi certains hommes se disent-ils victimes du féminisme? Mais aussi quelles sont les stratégies que les hommes mettent en place pour s'inscrire dans un projet d'égalité. On renvoie ainsi aux stratégies que les individus mettent en place pour résoudre individuellement toutes les contraintes qui sont produites par le système social.

Je vous présente trois aspects :

1. Un regard assez spécial sur « Femmes et société » à travers les travaux d'un caricaturiste.

Il y a une certaine image des femmes et du mouvement des femmes illustrés, par exemple, dans les caricatures d'un dessinateur français – Reiser, dans son album *Vive les femmes* -, montrant que le mouvement des femmes a transformé de façon importante les relations entre les hommes et les femmes dans la vie privée, mais aussi au plan social et politique par le refus de la domination autoritaire et autocratique, et le besoin d'un changement dans ce sens.

Ces caricatures sont une façon de présenter la réalité et le changement que les femmes ont effectué dans la société.

2. Le point de vue du sociologue français Alain Touraine dans son livre, *La société des femmes*.

Selon Alain Touraine, et je fais miens ses dires, ce qui est en jeu, - ici, le mouvement des femmes - c'est, d'une part, le refus généralisé et fallacieux de la nature et de la sensibilité féminine, cet essentialisme de la nature des femmes. Mais aussi, d'autre part, le désir renouvelé d'en finir avec l'idéologie de la domination où la femme se retrouve sans cesse réduite au rang de pure victime en montrant que celles-ci ne sont pas toujours victimes, et peuvent prendre en main leur destinée.

L'écrivain a essayé de combattre cette représentation désespérée du monde où l'on représente les gens comme victimes, et ceci en prenant le mouvement des femmes comme représentatif des mouvements de libération nationale ou contre le racisme.

Ce qui nous amène à dire que les femmes occupent une place centrale et un rôle d'avant-garde dans les sociétés développées et aussi dans les sociétés en voie de développement.

Nous vivons une période de l'histoire où les personnes cessent de se voir comme victimes et prennent en main leur destinée.

De ce point de vue, le mouvement des femmes est très représentatif de ce phénomène et un modèle à suivre.

Le mouvement des femmes joue actuellement le rôle que le monde ouvrier a joué au moment de la révolution industrielle.

Nous entrevoyons la venue d'un monde nouveau où il va revenir aux femmes d'assumer et d'assurer le grand retour de personnes libres et responsables.

3. Les stéréotypes

Nous constatons, ces dernières années, le retour en force des stéréotypes dans les médias.

Après les avoir combattus dans les années 80-90, ces stéréotypes présentent des images assez dramatiques de la femme et de l'homme.

Les stéréotypes engendrent des attentes qui souvent ne peuvent être satisfaites et apportent des frustrations.

On nous présente des modèles de faire, d'être et de penser qu'on impose à des adultes et à des jeunes.

Les stéréotypes sont des modèles qu'on propose, et font partie des mécanismes de la socialisation et de l'apprentissage des rôles et des modèles.

Ces modèles-là qu'on appelle stéréotypes sexistes ont un impact négatif sur notre identité dans les points suivants :

- sur l'accès aux ressources, aux pouvoirs, et au travail, et ceci en influençant le choix de la carrière des femmes;
- sur la capacité des femmes d'avoir accès aux postes de direction, de leadership, et de pouvoir;
- sur l'accès des femmes aux métiers non traditionnels;
- sur l'engagement des femmes en politique;
- dans le milieu du travail en favorisant le harcèlement sexuel;
- sur la santé des femmes et leurs apparences, en favorisant des maladies comme l'anorexie et la boulimie;
- sur le modèle des rôles parentaux et surtout sur la conciliation famille-travail qui s'illustre dans la difficulté de prendre des congés et des absences; les femmes sont souvent celles qui se sacrifient;
- sur la façon d'élever les enfants, comme la paternité engagée; il y a des personnes qui peuvent être un modèle négatif pour les enfants en leur transmettant des valeurs sexistes et non-égalitaires;
- sur la façon donc les éducateurs éduquent leurs enfants en utilisant des revues truffées d'images stéréotypées pour stimuler les enfants, au lieu d'utiliser les manuels scolaires plus conformes et moins stéréotypés;
- sur les choix culturels et sportifs; les enfants choisissant les activités culturelles et sportives en fonction de stéréotypes; ça éloignent les enfants de plus en plus de la pratique du sport, de la lecture, de la musique; ça s'applique également aux nouvelles technologies de l'information perçues principalement comme le domaine des garçons.



Nous concluons par dire que les stéréotypes sexistes, dont nous croyions être déjà débarrassés, reviennent en force et constituent des obstacles culturels importants au développement et à l'émancipation des femmes, et à la mise en place d'une société plus égalitaire et plus juste.

Les *gars* auraient avantage à se pencher sur ces questions-là pour voir dans quelle mesure ces stéréotypes sexistes pourraient être contrés.

Merci de votre invitation et de votre écoute.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons86/dulac.html



M. Germain Dulac

www.criiviff.qc.ca/

germain.dulac@umontreal.ca

cri-viff@umontreal.ca

Vox : (1) 514-343-6681

Vox : (1) 514-343-5708

Fax : (1) 514-343-6442

www.criiviff.qc.ca/personne.asp?id=112

Université de Montréal

Université de Montréal

C.P. 6128, Succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

PARENT et fier de l'être! La semaine québécoise des familles

La rencontre du mercredi 17 mai 2006



Mme Rose-Marie Charest, MA. Psychologue
Présidente
Ordre des psychologues du Québec

L'importance de l'estime de soi comme parent dans l'exercice de la parentalité

Parents et fiers de l'être

Décider de devenir parent, c'est accepter de se dépasser. Et c'est ce qui arrive à la très grande majorité des parents : ils trouvent en eux une force d'aimer, une générosité, une capacité de compréhension et d'adaptation surpassant tout ce qu'ils auraient pu soupçonner. De nos jours, la plupart des parents ont les enfants qu'ils désirent. Avoir un enfant est un projet pleinement consenti. On veut non seulement donner la vie, mais donner une vie de qualité. Forts des informations de plus en plus répandues sur les besoins psychologiques des enfants, les parents s'interrogent, se remettent en question, cherchent des réponses.

Trop souvent, c'est à l'extérieur d'eux qu'ils sont en quête de réponses alors qu'ils sont pourtant les personnes les plus compétentes, parce que ce sont eux qui connaissent le mieux leur enfant. Mais dans une société où l'on exige beaucoup des gens, les parents ressentent l'obligation d'être des parents parfaits et d'avoir l'enfant idéal. On subit la pression sociale, mais on y ajoute d'autres pressions, celles-là provenant de notre propre

Les personnes-ressources

Mme Rose-Marie Charest, MA Psychologue
Présidente
Ordre des psychologues du Québec

Mme Francine Ferland
Ergothérapeute - Professeure titulaire
Faculté de médecine - École de réadaptation
Université de Montréal

M. Daniel Turcotte
Professeur - École de service social
Université Laval
Chercheur - Jefar
Centre de recherche sur les jeunes et les familles à risque

enfance, de nos rapports avec nos parents, de la fragilité plus ou moins grande de notre estime de nous-mêmes ou tout simplement de notre perfectionnisme.

Être parent fait appel à des talents que l'on peut développer dans une certaine mesure. Mais la relation parent-enfant est empreinte de symbolisme, d'affects plus ou moins conscients et sur lesquels on a peu ou pas de contrôle. Le parent qui veut absolument être le parent qu'il aurait voulu que ses propres parents soient, ou celui qui veut s'assurer que ses enfants ne lui feront jamais aucun reproche, se prive et prive son enfant de sa plus grande richesse : son authenticité. On ne peut décider de ne pas avoir peur, de ne jamais ressentir de colère ou de tristesse. On peut décider d'exprimer ces affects d'une manière qui nous semble appropriée. Cependant, les nier, faire « comme si », priverait l'enfant de ses vrais parents.

Le meilleur parent est celui qui est vrai et qui, de ce fait, encourage son enfant à l'être. Le plus grand geste d'amour envers un enfant, c'est de lui donner l'occasion d'être lui-même. Or, le parent authentique devient un modèle de personne qui s'accepte, s'exprime et agit de manière cohérente, en accord avec elle-même. Dans le développement d'un enfant, les modèles perçus valent des millions de mots. La vraie confiance en soi repose sur l'acceptation de ce qu'on est, tant dans ses faiblesses que dans qu'il ne faut l'exiger de lui.



Accompagner un autre être humain, son propre enfant, de sa naissance à l'âge adulte place le parent dans une situation privilégiée pour se connaître, découvrir une autre personne dans ses ressemblances et ses différences et vivre une relation qui se modifiera, mais qui ne prendra jamais fin. C'est à la fois un grand privilège et une lourde responsabilité. Certains jours, c'est le ciel. D'autres, c'est l'enfer. Mais en général, c'est un jardin à défricher, à nettoyer, à ensemercer et à arroser. Vivre, expérimenter, réussir, se tromper, réfléchir, changer d'idées, voilà ce qui caractérise le développement d'une personne de sa naissance à sa mort. C'est ce type de cheminement qui donne un sens réel à la vie : devenir de plus en plus soi-même.

Le bonheur d'être parent

Trop de parents, de tout temps, ont cru qu'il fallait sacrifier leur propre bonheur à celui de leur enfant. Or, pour un enfant, le plus beau des cadeaux est de voir son ou ses parents heureux. Il apprend alors qu'il est davantage une source de bonheur qu'un

fardeau sur leurs épaules. Être parent, c'est une occasion d'apprendre qui l'on est au plus profond de soi-même, de vivre un type de relation qui n'a pas son pareil.

Mais cette relation ne peut combler tous les besoins. Les besoins affectifs, en particulier, ne peuvent trouver leur satisfaction strictement et entièrement dans la relation avec l'enfant. Si c'était le cas, ce serait décevant pour le parent et surtout très lourd pour l'enfant : il ne peut être le parent, l'ami, le confident ou le substitut du conjoint de son parent. Le parent doit donc conserver un espace pour la satisfaction de ses propres besoins, pour d'autres relations, d'autres projets, et ce, sans s'en sentir coupable. Au contraire, c'est un cadeau qu'il fait à son enfant que de se nourrir pour mieux l'aimer. L'aimer pour lui-même et non pour chercher à combler ses propres besoins d'amour. L'aider à se développer pour qu'il déploie son plein potentiel et non parce qu'on veut se réaliser à travers lui. Voilà de belles raisons d'être fier d'être parent.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons86/charest.html



Mme Rose-Marie Charest

presidence@ordrepsy.qc.ca

www.ordrepsy.qc.ca/

Vox : (1) 514-738-1881

1 800 363-2644

Fax : (1) 514-738-8838



Ordre
des psychologues
du Québec

Ordre des psychologues du Québec

1100, avenue Beaumont, bureau 510

Mont-Royal (Québec) H3P 3H5



Le soutien des grands-parents au développement des habiletés parentales

Mme Francine Ferland, erg.

Ergothérapeute - Professeure titulaire
Programme d'ergothérapie
Faculté de médecine - École de réadaptation
Université de Montréal

Le soutien des grands-parents au développement des habiletés parentales

Pendant les prochaines minutes, nous parlerons des grands-parents et de leur rôle possible dans le développement et le soutien des habiletés des nouveaux parents. On verra entre autres que de nombreux pièges guettent les grands-parents mais aussi qu'ils sont bien placés pour contribuer à un sentiment de compétence parentale chez leur enfant.

Qui sont les grands-parents aujourd'hui?

Selon une étude menée par l'institut Vanier de la famille, publiée en 2000, en général, les couples canadiens deviennent grands-parents pour la première fois au milieu de leur vie soit vers la fin de la quarantaine ou au début de la cinquantaine. En France, ce serait entre 48 et 52 ans alors qu'en Suisse, légèrement plus vieux, entre 55 et 65 ans. Les grands-parents sont donc plus jeunes qu'avant à la naissance de leur premier petit-enfant. Ils sont aussi plus actifs qu'avant. Selon la même étude, ils sont encore souvent sur le marché du travail; par exemple, en 2000, 42% des femmes occupaient un emploi quand naissait leur premier petit-enfant. Pour plusieurs, il a donc chevauchement de rôle et de responsabilité de travailleur et de grands-parents. L'image des grands-parents s'est donc modifiée dans le temps : aujourd'hui, ils sont plus susceptibles de construire des chaises berçantes que de s'y asseoir et de

commercialiser des biscuits que d'en faire dans leur cuisine. Certains autres sont de jeunes retraités fort actifs et en pleine santé avec un agenda parfois plus chargé que lorsqu'ils travaillaient.

Ils sont aussi plus nombreux. En fait, il n'y a jamais eu autant de grands-parents pour aussi peu d'enfants. D'un côté, le taux de natalité n'est de 1.7 enfants par famille, et de l'autre, un canadien sur 4 est grand-parent ou arrière-grand-parent. Du baby-boom, peut-être pourrait-on dire que nous sommes passés au papy-boom. Ils sont également en meilleure santé et vivent plus longtemps. Ils assumeront donc leur rôle plus longtemps.

Devenir grands-parents

Quand naît l'enfant, ceux qui étaient parents hier deviennent grands-parents et le couple devient parents. C'est donc un changement de génération pour tous et ce changement ne va pas de soi; il requiert un ajustement de part et d'autre.

On apprend à être parents au jour le jour. On apprend aussi à devenir grands-parents au jour le jour. Ce n'est pas parce qu'on est parents depuis longtemps qu'on sait spontanément comment agir à titre de grands-parents.

Devenir grands-parents, c'est être désormais parents d'adultes, donc de personnes parvenues à maturité physique, intellectuelle et affective, qui sont en mesure de prendre leurs décisions, de faire leur choix de vie, incluant celui d'avoir des enfants et de les élever à leur convenance. Avec des enfants adultes, et encore davantage quand ils deviennent parents, il faut créer de nouveaux liens qui devraient être plutôt de type égalitaire qu'autoritaire. L'autorité et l'éducation sont dorénavant entre les mains des jeunes parents et en lien avec leur propre enfant.

De nouvelles relations dans la famille

La naissance de l'enfant entraîne donc un changement de génération et l'établissement de nouvelles relations dans la famille. Il y a le petit-enfant, ses parents et ses grands-parents. Il s'agit d'une interrelation à trois pôles et comme toute relation de la sorte (soit un genre de triangle amoureux), de nombreux défis doivent être relevés pour maintenir l'harmonie entre les générations. Il arrive que certains grands-parents, tout fiers de leur nouveau rôle et forts de leur expérience, indisposent les parents par leur attitude et parfois à un point tel que ces derniers limitent les contacts avec eux. C'est fort dommage pour toutes les parties concernées. Si le lien entre eux n'est pas harmonieux, il serait étonnant que les parents soient réceptifs au soutien que pourraient leur offrir les grands-parents. Donc, avant de penser soutenir les parents dans leur nouveau rôle, les grands-parents doivent être vigilants à éviter les pièges qui les guettent. Avec la naissance du petit-enfant, les grands-parents ont le bonheur de commencer une nouvelle histoire d'amour avec un tout-petit et quand on tombe en amour, on peut être parfois égoïste, parfois aussi aveugle.

Quels sont ces pièges qui guettent les grands-parents?

Le premier et peut-être le plus dangereux des pièges à éviter est l'ingérence dans les décisions parentales, que ce soit concernant l'éducation de l'enfant ou les habitudes de vie de la famille. La tentation est grande pour la génération qui précède de toujours vouloir faire bénéficier celle qui suit de l'expérience accumulée, même si cette dernière ne demande rien.

Quand les grands-parents s'ingèrent dans les décisions des parents, ils leur disent en quelque sorte qu'ils les jugent incapables de faire leurs propres choix et d'élever seuls leur enfant. Serait-ce que les grands-parents n'ont pas confiance à l'éducation qu'ils ont donnée à leurs enfants depuis leur naissance? Il est primordial que les grands-parents aient toujours en tête que la nouvelle famille doit décider par elle-même et pour elle-même ce qui lui convient.

Un deuxième piège est celui de la rivalité, par exemple, entre la grand-mère et sa fille, ou entre la grand-mère et sa bru : alors des désaccords et des confrontations peuvent surgir concernant entre autres, les principes éducatifs à privilégier. Il peut aussi y avoir de la rivalité entre les grands-parents maternels et les grands-parents paternels pour s'attacher le petit de façon privilégiée : cela peut se traduire, par exemple, par la course au cadeau le plus somptueux. Les grands-parents eux-mêmes peuvent susciter une rivalité entre leurs enfants quand, par exemple, ils critiquent le comportement parental de l'un ou soulignent avec un peu trop de fierté les réussites éducatives de l'autre.

Un autre piège à éviter est d'oublier les parents. Un peu comme le nouveau père peut parfois se sentir mis de côté par son épouse après la naissance de l'enfant, certains nouveaux parents se sentent relégués au second plan par les grands-parents : le petit prend toute la place. Il faut être vigilant à ne pas négliger ceux grâce à qui est arrivé ce cadeau du ciel.

Parfois certains grands-parents sont omniprésents dans la vie de la nouvelle famille, ne laissant ni le temps, ni l'espace nécessaire aux parents pour organiser leur nouvelle vie et trouver leur manière à eux d'assumer leur rôle parental. Un peu dans la même ligne de pensée, d'autres grands-parents en font trop. Ils prennent des initiatives excessives, sans tenir compte des besoins ou des désirs des parents. C'est le cas, par exemple, de la grand-mère qui, pendant qu'elle garde l'enfant, commence à lui donner de la nourriture solide ou qui change la sorte de couches utilisées, sans tenir compte de l'avis des parents. En agissant ainsi, les grands-parents prennent une place démesurée dans la vie de la famille et s'immiscent dans des décisions qui doivent revenir aux parents.

Au plan rationnel, on convient aisément de tous ces pièges mais ce n'est pas sur ce plan que les choses se jouent mais plutôt sur le plan des émotions. C'est pourquoi il n'est pas facile d'éviter ces situations conflictuelles et tous ces pièges peuvent empêcher d'établir une interaction grands-parents/parents sereine et chaleureuse; ils peuvent empêcher les grands-parents de jouer un rôle de soutien auprès de leurs enfants.

En prenant conscience de ces pièges, ils peuvent être évités. Pour y parvenir, avoir bonne mémoire peut aider les grands-parents. En effet, ils ont avantage à se rappeler leur propre expérience quand ils ont eu leurs enfants. Ont-ils subi une ingérence excessive de leurs parents ou de leurs beaux-parents? Ou ont-ils eu la chance de vivre une relation chaleureuse et harmonieuse avec eux? Pourquoi ne pas adopter l'attitude qu'ils auraient souhaité ou celle qu'ils ont appréciée?

D'ailleurs, les parents, qui trouvent les grands-parents trop envahissants, peuvent utiliser un truc pour les amener à prendre conscience de leur attitude. Une question du style « Comment cela s'est-il passé avec grand-papa et grand-maman quand je suis né(e)? Suivaient-ils de près tout ce que tu faisais ? » peut déboucher sur une conversation intéressante, sur une prise de conscience de leur propre attitude.

Pour soutenir les parents dans leur nouveau rôle : quatre règles d'or

Nous ne répéterons jamais assez que tous les nouveaux parents ont besoin de trouver leur façon personnelle de faire, leur point de référence à eux, leur mode de fonctionnement en tant que parents. Pour les aider à développer leurs habiletés parentales, **adopter une attitude de non-ingérence** dans l'éducation de l'enfant, est une première manifestation de respect et de confiance à l'égard. C'est une façon de leur dire : « On a confiance en vous. On n'a pas à vous dire quoi faire : vous êtes les mieux placés pour décider pour les vôtres ».

Quand ils se questionnent ou manifestent une certaine inquiétude sur un aspect ou l'autre concernant l'éducation de leur enfant, **une écoute chaleureuse** est mille fois plus utile que des tonnes de conseils. D'ailleurs, s'ils ne se sentent ni jugés ni critiqués, les parents seront plus enclins de discuter avec les grands-parents auprès desquels ils bénéficient d'une oreille attentive.

Par ailleurs, tous les nouveaux parents ont en commun le besoin primordial d'être rassurés quant à leurs habiletés parentales. « Suis-je un bon père, suis-je une bonne mère? Est-ce que j'adopte la bonne attitude? » Toutes les occasions sont bonnes pour **souligner leurs forces parentales**. Ainsi, une jeune mère qui trouve difficile les premiers mois de vie avec son enfant, mais qui sait reconnaître sa position préférée ou interpréter ses cris, appréciera qu'on lui fasse remarquer;

« Tu sais déjà ce qu'il aime! » ou « Tu le comprends bien : moi, je ne reconnais pas encore aussi bien ses pleurs ». De même, peut-on rassurer un jeune père qui se croit maladroit pour prendre son bébé en lui disant : « Ton bébé a l'air super bien dans tes bras! ». Ou encore « Cet enfant semble vraiment aimer la vie : il sourit tout le temps comme sa maman (ou son papa) ». Que de tels commentaires viennent de leurs propres parents ajoutent encore à la valeur de ces propos. Être reconnu comme étant bons par ses parents est agréable et rassurant quelque soit son âge. De tels propos peuvent aider les parents à se faire de plus en plus confiance.

Écouter et rassurer sont des règles à appliquer non seulement dans les premiers mois de vie de l'enfant mais tout au long de son développement. Autrement dit, il est important que les grands-parents soient disponibles pour écouter les parents quand ils vivent un trop plein d'émotions avec leur enfant et pour les rassurer quand ils se questionnent sur leur capacité de mener à bien leur mission éducative.



Il arrive aussi que les parents sollicitent le point de vue des grands-parents sur une question précise. Il faut alors **user de nuance** et éviter de présenter sa réponse comme une vérité absolue : « Peut-être pourrais-tu essayer telle chose mais tu sais, ce n'est certain que ça fonctionne; chaque enfant est différent » ou « Peut-être que ce serait une bonne idée de faire ceci ou cela, mais c'est difficile à dire quand on ne vit pas tous les jours avec l'enfant ».

Si les grands-parents laissent l'éducation du petit entre les mains des parents, ils permettent alors que s'établisse une interaction parents/enfant, libre de toute contrainte et la plus sereine et agréable possible. Par leur présence chaleureuse mais non étouffante auprès des parents, non seulement soutiennent-ils ces derniers dans leur nouveau rôle de parents mais ils contribuent également à une relation harmonieuse avec eux.

Alors, le risque de problème dans la relation à trois (évoquée plus tôt) s'estompe. Il reste alors aux grands-parents à avoir du plaisir à assumer leur rôle auprès du petit : entre autres, celui d'historiens familiaux, de transmetteurs de traditions, de valeurs et de connaissances, de pourvoyeur d'attention.

En retour, grâce à leurs contacts avec le petit-enfant, ils recevront une stimulation physique et intellectuelle et surtout, plein d'amour. Alors, chacun jouera le rôle qui lui incombe et s'enrichira au contact de l'autre.

Conclusion

Ginnott, qui était un psychologue fort connu aux États-Unis, disait « si vous voulez rendre vos enfants meilleurs, donnez-leur l'occasion d'entendre tout le bien que vous en dites à autrui ». Je ne crois pas qu'il pensait alors à des enfants devenus parents à leur tour mais, à mon avis, cela s'applique aussi à eux. Si vous voulez rendre vos enfants de meilleurs parents, n'hésitez pas à leur dire comment vous les trouvez bons éducateurs et à souligner leurs forces en tant que parents.

Au bout du compte, celui qui en profitera le plus, c'est ce petit enfant qui commence sa vie et qui le fera alors dans les meilleures conditions possibles entre des parents aimants et soutenus dans leur rôle par des grands-parents disponibles.

Référence :

Ferland, F. (2003). Grands-parents aujourd'hui – plaisir et pièges. Montréal : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.

www.familis.org/riopfq/publication/pensions86/ferland.html



Université 
de Montréal

www.umontreal.ca/

Mme Francine Ferland

francine.ferland@umontreal.ca

La Faculté de médecine

www.med.umontreal.ca/

École de réadaptation

www.readap.umontreal.ca/

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

2375 Chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1A8

Vox: (1) 514-343-6417

Le soutien aux parents d'un enfant en difficulté en s'appuyant sur leurs forces, plutôt que sur leurs faiblesses

M. Daniel Turcotte

Professeur - Chercheur - Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque - Jefar
École de service social - Université Laval

Mme Ève Pouliot

Doctorante
École de service social
Université Laval

Le soutien aux parents d'un enfant en difficulté : miser sur leurs forces



**Daniel Turcotte
Marie-Christine Saint-Jacques
Ève Pouliot**
École de service social
Université Laval

**Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec**
17 mai 2006

Quelles sont les caractéristiques d'une approche centrée sur les forces ? (1)

- **Les postulats :**
 - **Le comportement humain est complexe et soumis à de multiples influences; les prédictions sont donc très limitées.**
 - **Tous les individus ont des forces.**
 - **Tous les environnements comportent des éléments pour soutenir les individus.**
 - **La focalisation sur les forces et les habiletés constitue un catalyseur de changement.**
 - **Le client est l'expert de sa situation.**

2

Quelles sont les caractéristiques d'une approche centrée sur les forces ? (2)

- **Les pratiques :**
 - **L'intervenant met le focus sur la personne dans son environnement.**
 - **L'évaluation porte sur les forces et les facteurs de risque présents chez les individus, les familles, les groupes et les communautés.**
 - **Les problèmes ne sont pas au centre de l'intervention; l'intervenant cherche plutôt à savoir comment la personne fait face à ses difficultés « ici et maintenant ».**
 - **L'identification des forces du client et de l'environnement est une activité centrale.**
 - **La responsabilité de l'intervention est partagée entre l'intervenant, la famille et la communauté.**

3





Qu'est-ce qu'une force?

- **Les ...**
 - **Talents**
 - **Ressources**
 - **Habiletés**
 - **Capacités**
 - **Aspirations**

4



Question de recherche

Dans quelle mesure les intervenants font-ils appel aux forces parentales dans leurs pratiques ?

5

Méthodologie mixte

| | Volet quantitatif | Volet qualitatif |
|-----------------------------|-------------------------------------|---|
| Population à l'étude | 118 familles: 67 CJ et 51 CLSC | 30 intervenants (15 en CJ et 15 en CLSC) |
| Méthode de collecte | Questionnaires (Hiver 2002-2003) | Entrevues semi-dirigées (Été 2002) |
| Stratégie d'analyse | Analyses univariées et bivariées | Analyse de contenu |



Portrait des
pratiques effectives



Discours sur leurs
pratiques

6

Résultats

- **Le discours sur les pratiques**
- **Les pratiques effectives**
 - la mesure des forces
 - les interventions

7



Le discours sur les pratiques :

- évaluation de la situation
- formulation des objectifs
- mise en œuvre du plan d'action

8

Évaluation de la situation-problème

- Un souci pour l'examen des forces ...
- MAIS pas toujours facile à mettre de l'avant en raison :
 - du manque de temps pour identifier les forces,
 - de la marge de manœuvre réduite associée au contexte organisationnel, surtout en PJ

9



Formulation des objectifs

■ La place du client :

- un rôle central (surtout en CLSC)
« C'est le client qui a le matériel, l'intervenant n'est que le miroir ».

OU

- un rôle secondaire en PJ en raison du cadre légal et du contexte d'urgence, mais en essayant de respecter le rythme
« C'est sûr que c'est toujours la protection des enfants en premier lieu, mais quand je vais plus entrer en contact avec le parent ou avec les enfants, c'est beaucoup plus au rythme du parent, me concentrer sur sa mobilisation puis sur ce que le parent désire faire auprès des enfants afin qu'il n'y ait plus de situation de compromission ».

10

Mise en œuvre du plan

Différences en fonction du contexte organisationnel :

- En CLSC : Plus de stratégies associées à l'approche centrée sur les forces, notamment :
 - L'importance de positionner le client dans un rôle d'expert
 - La focalisation sur les ressources des parents et du milieu
- En CJ : Tendance à adopter des stratégies qui relèvent de l'approche conventionnelle étant donné l'urgence à provoquer des changements.

11





Les pratiques effectives

12



La mesure des forces

- 1- Les propos sur les clients**
- 2- La connaissance du client**
- 3- La nature des forces attribuées au client**

13

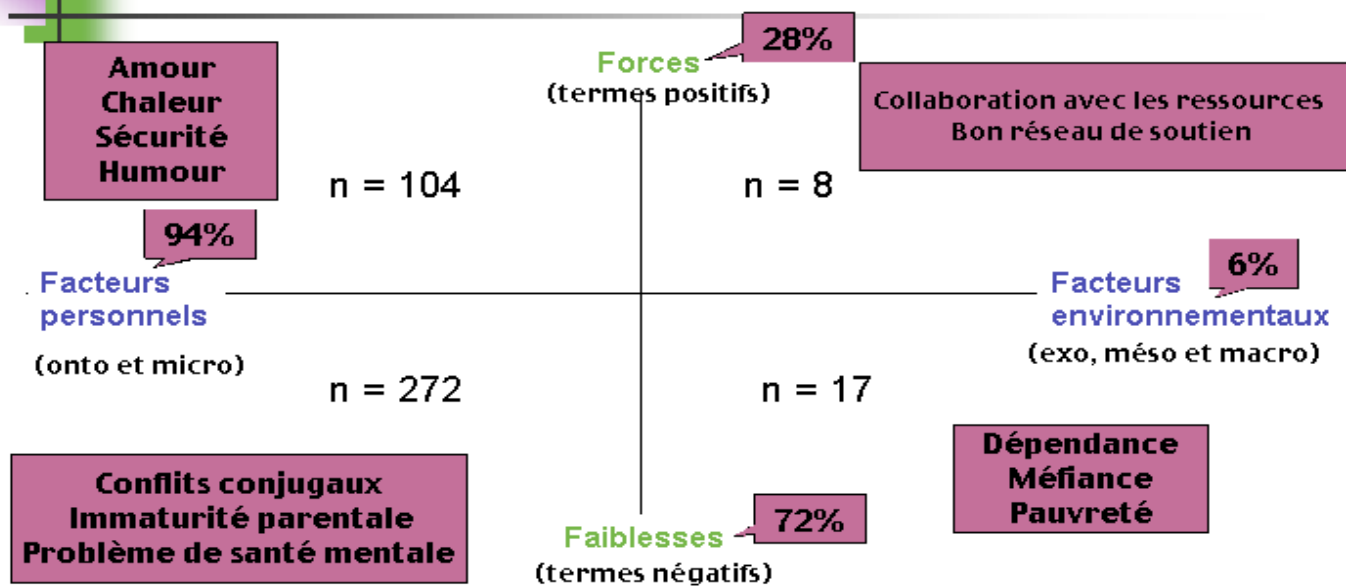


Propos sur les familles

- 1- L'analyse des termes utilisés par les intervenants pour décrire les familles (4 mots-clés)
- 2 angles d'analyse
 - - termes positifs ou négatifs
 - - référence à la personne ou à l'environnement

14

Quelle description* les intervenants font-ils de leurs clients ?



* Basée sur l'analyse des mots-clés

15



2- La connaissance :

Exploration systématique de la connaissance des intervenants de certains traits du client (Cohen, 2002)

- En vous référant à la liste d'énoncés suivants, veuillez indiquer selon une échelle graduée de 1 (pas du tout) à 3 (beaucoup) si vous avez de l'information au sujet des points suivants :
 - Sens de l'humour
 - Créativité
 - Talents
 - Connaissances générales
 - Estime de soi
 - Capacité de *coping* (faire face aux événements stressants)
 - Intelligence
 - Optimisme
 - Etc.

16

Scores moyens de connaissance (échelle de Cohen, 2002) selon le type d'organisme

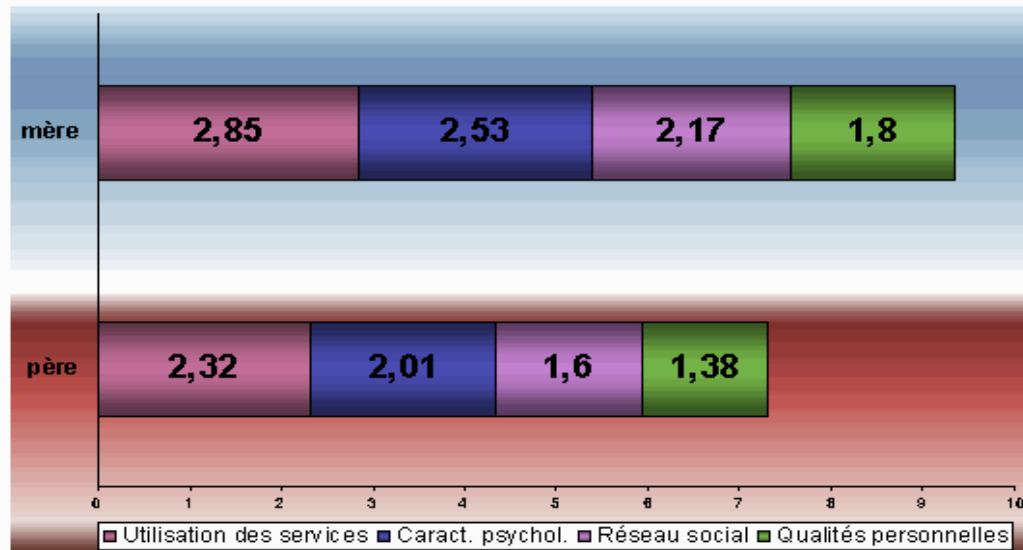
| | Min./Max. | CJ | CLSC | Total (É.T.) |
|----------------------------|--------------|------|------|--------------|
| Mères (n = 115) | 8,00 / 68,00 | 38,9 | 39,3 | 39,1 (12,96) |
| Pères (n = 68) | 6,00 / 58,00 | 32,5 | 28,9 | 31,5 (12,09) |

- Les scores moyens obtenus pour les pères et pour les mères n'indiquent aucune différence significative en fonction du type d'organisme.

17



Aspects connus chez les parents



18

3- La nature des forces du client : traits attribués par les intervenants

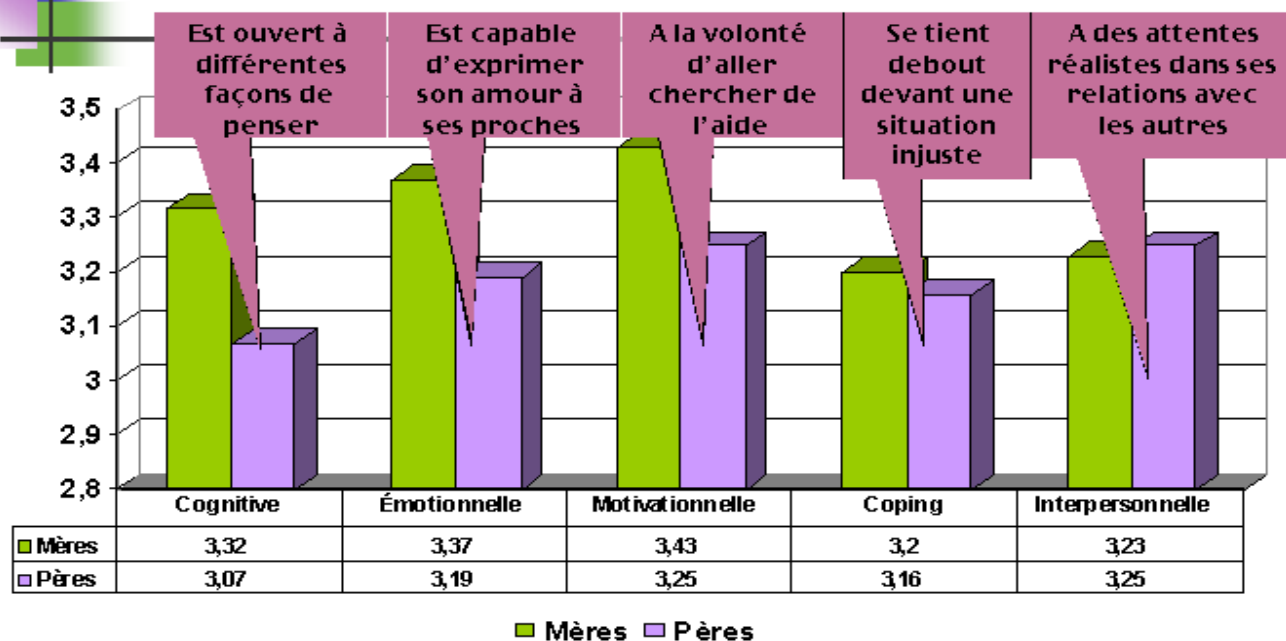
(Cowger, 1994)

- Pour chacune des affirmations suivantes, indiquez, sur une échelle allant de 1 (ne correspond pas du tout à mon client) à 5 (correspond tout à fait à mon client)
- 34 énoncés couvrant 5 dimensions

19

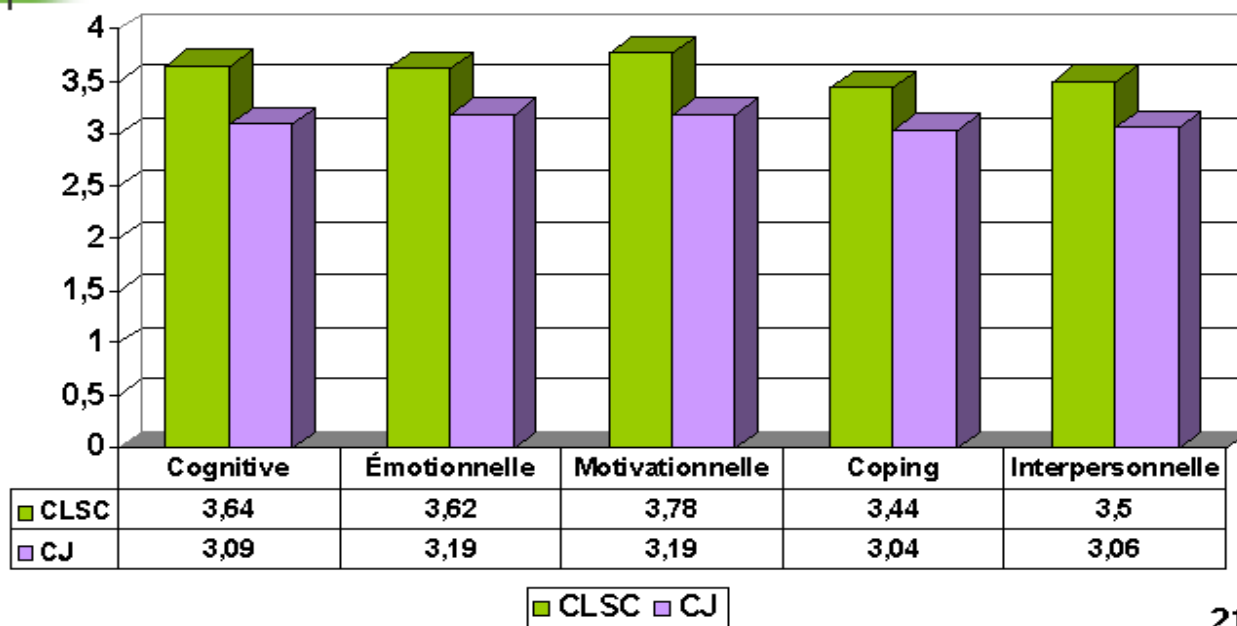


Quelle est la nature des forces attribuées aux clients ?



20

Scores moyens pour les mères selon le type d'organisme



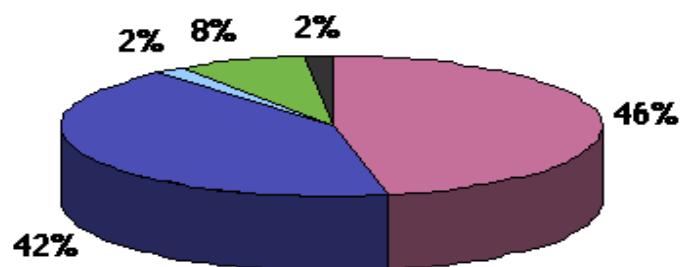
21

Les interventions

- Auprès de qui ?
- La nature des actions
- Les ressources mises à contribution

22

Dans quelle mesure les deux parents sont-ils impliqués dans l'intervention ?



■ Mère et père ■ Mère ■ Père ■ Mère et bp ■ Père et bm

De façon générale, 46,6% des dossiers impliquent les deux parents dans l'intervention;

En CLSC, 25,5% rapportent cette pratique, alors que c'est le cas dans 62,6% des dossiers en CJ.

23



Quelles ressources sont principalement mises à contribution ? (Moyenne = 2,7 / famille)

| | CLSC | CJ | TOTAL |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Ressources institutionnelles : | | | |
| CLSC | 56,0 | 43,9 | 48,3 |
| CJ * | 10,0 | 59,1 | 38,1 |
| École | 28,0 | 32,8 | 30,5 |
| Ressources de la communauté : | | | |
| Organisme communautaire | 28,0 | 25,8 | 26,7 |
| Réseau familial / amis | 12,0 | 20,9 | 16,9 |
| Organisation religieuse | - | 3,0 | 1,7 |
| Centre d'emploi | - | 1,5 | 0,8 |
| Clubs sociaux | - | 1,5 | 0,8 |
| Services de consultation * | 4,0 | 16,7 | 11,0 |
| Autres * | 2,0 | 13,6 | 8,5 |

* Indique une différence significative

24

Synthèse

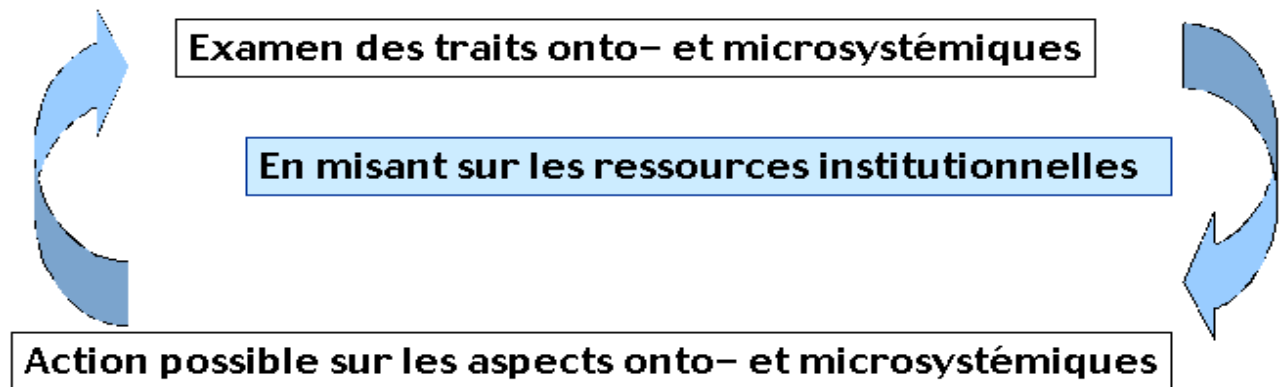
- **La prise en compte des forces : dans le discours des intervenants et intervenantes,**
- **mais dans les faits, il y a un écart entre le discours et la pratique**
 - **Évaluation encore beaucoup axée sur les problèmes**
 - **Focus sur les aspects onto- et microsystemiques de la situation familiale**
 - **Les compétences mieux connues : utilisation des services d'aide**
 - **Surtout les forces des mères**
 - **Une action basée sur les ressources institutionnelles**

25



Synthèse

■ Circularité de l'intervention et de l'analyse ...



26

Pour plus de renseignements :

Beaudoin, A., Brousseau, M., Drapeau, S., Saint-Jacques, M.-C., Simard, M., Turcotte, D., Vachon, J., Champoux, L. (2005). *L'intervention de soutien des services psychosociaux pour les parents qui vivent des situations difficiles*. Québec : Centre de recherche JEFAR, Université Laval.

Turcotte, D., Saint-Jacques, M.-C. et Pouliot, E. (2005). Les pratiques auprès des familles en difficulté : convergences et divergences entre les réalités en Centre jeunesse et en CLSC. *Intervention*, 122, 90-101.

Daniel.Turcotte@svs.ulaval.ca
Marie-Christine.Saint-Jacques@svs.ulaval.ca
Eve.Pouliot@jefar.ulaval.ca



Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque

Université Laval, Pavillon Charles-De Koninck

Canada, Québec, G1K 7P4

Tél. : (418) 656-2674



M. Daniel Turcotte

daniel.turcotte@svs.ulaval.ca

Vox (1) 418-656-2674

Fax : (1) 418-656-7787

**Le Centre de recherche
sur l'adaptation
des jeunes et des familles à risque
JEFAR**

Pavillon Charles-de-Koninck
local 2446
Université Laval
Québec (Québec) G1K

www.jefar.ulaval.ca/centreJefar/index.htm

jefar@jefar.ulaval.ca

École de service social

Faculté des sciences sociales
Pavillon Charles-De Koninck
Bureau 5444
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4

Vox : (1) 418-656-2372

Fax : (1) 418-656-3567

www.svs.ulaval.ca/

svs@svs.ulaval.ca



Faculté des sciences sociales

Pavillon Charles-De Koninck
Bureau 3456
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4

Vox : (1) 418-656-2615

Fax : (1) 418-656-2114

www.fss.ulaval.ca

fss@fss.ulaval.ca

Vacances en famille?

La rencontre du mercredi 21 juin 2006



Les personnes-ressources

Mme Marie-France Benoît
Conseillère syndicale
à la condition féminine
Membre du Comité national
de la condition féminine - CSN

M. André Thouin
Directeur
La Révothèque

Mme Linda Gagnon
Éducatrice en milieu familial
Membre du Conseil d'administration
Association des éducatrices et éducateurs
en milieu familial du Québec

M. Rémy Tillard
Collaborateur

Mme Nathalie Antoine
Mère d'une famille de deux enfants
Camp familial Les Cèdres

L'ancienneté ou les enfants

Mme Marie-France Benoît

Conseillère syndicale à la condition féminine
Membre du Comité national de la condition féminine
CSN - Confédération des syndicats nationaux

L'ancienneté ou les enfants

(Notes pour une intervention)

* Le sujet de la conférence a un titre provocateur abordé sous l'angle de l'évolution des droits des femmes en termes de famille.

* La Confédération des syndicats nationaux - CSN se préoccupe de la conciliation famille- travail.

* La CSN a également abordé, lors de son dernier congrès en 2006, la conciliation famille –étude, tenant compte de la réalité, qu'il y a de plus en plus de parents étudiants qui assument de lourdes responsabilités parentales.

* La CSN revendique avec les autres organismes familiaux et organisations syndicales :

- l'amélioration des congés parentaux,
- les assurances emploi,
- les services de garde,
- les congés rémunérés.



* La CSN revendique aussi l'égalité des femmes et des hommes en favorisant le maintien de l'emploi.

* Depuis 10 ans, nous constatons la difficulté dans l'amélioration des conditions de travail en lien avec la conciliation famille- travail.

* Dans ce sens, la CSN a demandé aux différentes organisations de coordonner et donner leurs positions, en dressant un portrait de la situation du milieu du travail en lien avec la conciliation, famille-travail, pour définir les besoins des enfants ainsi que de tous les membres de la famille et ceci afin de mettre en place une politique de conciliation famille-travail et d'adapter une loi-cadre qui permet d'appliquer des mesures qui peuvent répondre à ces besoins.

* Par exemple :

- l'assouplissement des horaires des mamans et des personnes âgées,
- la mise en place des dispositions spéciales dans les milieux de travail afin :
- de permettre aux parents qui ont des enfants de moins de 6 ans de faire une demande d'aménagement du temps de travail,
- d'obliger les employeurs à rendre une réponse sans arbitraire.

* La CSN revendique aussi une campagne de sensibilisation afin d'informer la population sur les besoins et les préoccupations des familles pour agir sur le changement des mentalités.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons86/benoit.html



La condition féminine à la CSN

Mme Marie-France Benoît

Conseillère syndicale à la condition féminine
Membre du Comité national de la condition féminine

1601 avenue De Lorimier (Métro Papineau)
Montréal (QC) H2K 4M5

Vox : (1) 514 598-2121

csncommunications@csn.qc.ca

www.csn.qc.ca/CondFem/ConditionFeminine.html



www.csn.qc.ca/

Les vacances en famille en ville

M. André Thouin

Directeur
La Rêvothèque

Les vacances en famille en ville

La Rêvothèque est un organisme sans but lucratif qui a été créé au Québec le 29 juin 1988.

La Rêvothèque a été mise sur pied après sept années de recherche et d'exploration de rêves d'enfants par divers médias de communication.

Objectifs

- * Promouvoir le développement de la créativité et des moyens d'expression des enfants.
- * Collaborer à une meilleure communication entre les enfants, les parents et les grands parents.

Services et activités

* Animation d'ateliers de communication et créativité dans les différents milieux de vie de l'enfant : famille, école, service de garde, centre de loisirs, groupe communautaire.

- * Appui à l'organisation d'activités de loisirs créatifs.
- * Service de documentation en loisirs créatifs.

Loisirs créatifs en famille

- * Bricolage
- * Exposition
- * Formation
- * Jeux de communication
- * Les manèges de la peur
- * Tournées de diffusion

www.familis.org/riopfq/publication/pensons86/thouin.html



M. André Thouin

La Rêvothèque 1-888-530-8144

660, rue Villerey, bureau 28 Vox : (1-514) 270-8144
Montréal (Québec) H2R 1J1 Fax : (1-514)279-0120

www.familis.org/revotheque larevotheque@yahoo.ca

Les vacances en famille

Mme Nathalie Antoine

Artiste céramiste - Poterie Manu Reva
Mère d'une famille de deux enfants
Camp familial Les Cèdres

Les vacances en famille

Le Camp familial Les Cèdres a été aménagé sur le site d'une ferme dont nous avons préservé tout le cachet.

L'accueil est chaleureux et nous y respectons votre rythme. Reconnu pour sa cuisine saine et équilibrée, notre cuisinier vous réserve d'heureuses surprises!

Période d'ouverture

Du 26 juin au 20 août .

Activités

Animation conviviale pour tous, ateliers d'arts plastiques, activités dans la nature, gardiennage pour les petits en avant-midi, jeux coopératifs et sports, baignade accessible à quelques kilomètres, sorties touristiques (transport gratuit mais frais d'accès à certaines activités).

Hébergement

Dix-sept (17) petits camps logeant de 4 à 8 personnes.
Camping léger. Capacité de 70 personnes.

Services

Hébergement, repas et animation sur le site.
Réduction du coût en fonction du revenu familial.

Information et inscription

Coop. d'éducation populaire des citoyens d'Olier
4510, rue D'Iberville
Montréal (Québec) H2H 2M2
Téléphone : 514-525-1829
campfamilialescedres@coopolier.org

Itinéraire

120, chemin du Nord
Racine (Québec) J0E 1Y0
(1) 450-532-4275

La 10 Est, sortie 90.

La 243 Nord jusqu'à Racine, direction Maricourt.
Tournez chemin du Nord, le camp est à droite

www.familis.org/riopfa/publication/pensons86/antoine.html



Mouvement québécois des camps familiaux

4545, avenue Pierre-De Coubertin
CP, 1000, Succursale M
Montréal (Québec) H1V 3RV

Vox : (1) 514-252-31118

Fax : (1) 514-252-4302

www.campsfamiliaux.qc.ca

www.campsfamiliaux.qc.ca/estrie/lescedres/

Mme Nathalie Antoine

www.poteriemanureva.com/
info@poteriemanureva.com

Les parents en vacances et les adolescents qui travaillent

Mme Linda Gagnon

Éducatrice en milieu familiale
Membre du Conseil d'administration
Association des éducatrices et éducateurs en milieu familial

M. Rémy Tillard

Conjoint et collaborateur

Les parents en vacances et les adolescents qui travaillent

Notes pour une conférence.

Salutations à toutes les personnes participantes.

Difficile planification des vacances en famille

Parents d'adolescents, il nous a été très difficile de planifier des vacances en famille avec nos adolescents qui ont commencé à travailler. Dans un premier temps, ceci nous a conduit à faire le taxi pour eux : ce qui rend l'organisation du temps un peu difficile.

Ce problème nous a amenés à mettre les enfants au permis de conduire.

Deux, déjà, l'ont obtenu : ce qui nous a beaucoup facilité la tâche.

Enfin, on peut dormir les samedis matin et respirer un peu en ayant un peu plus de temps pour notre couple.

De plus, planifier des vacances d'été avec nos enfants n'est pas trop évident, à cause de leurs employeurs qui ne sont pas trop conciliants.

Comme nos enfants sont toujours aux études et au travail, cela les empêche de prendre leurs congés en été.

On a donc commencé à planifier nos vacances plutôt en hiver pendant les congés scolaires.

Ça ne déplaît pas aux enfants des vacances dans le Sud!

Négociations avec les employeurs et avec les enfants

Pour ce qui est des vacances d'été, nous sommes obligés d'intervenir en allant rencontrer les employeurs de nos enfants, comme dernier recours, s'ils refusent d'accorder leurs vacances aux enfants.



Nous leur expliquons la situation, à savoir qu'il est impossible de laisser des adolescents mineurs tout seuls à la maison pendant qu'on est en vacances à l'étranger. Nous leur montrons aussi l'importance des vacances familiales à nos yeux, et cela sans mettre en péril les postes des enfants.

Nous demandons aussi à nos enfants de s'organiser en sorte qu'ils demandent à l'avance à leurs employeurs au moins quelques jours consécutifs de congé.

Sans les forcer à prendre leurs vacances avec nous, nous offrons à nos enfants cette opportunité tout en les responsabilisant qu'il y a possibilité de concilier le travail et les vacances pour pouvoir se retrouver tous ensemble.

Nos interventions auprès des employeurs sont importantes afin qu'ils se remettent en question et qu'ils se sensibilisent un peu à l'importance des vacances en famille.

Importance des vacances en famille

Nous considérons que les vacances familiales sont le lieu et le temps où l'on peut se rapprocher de nos enfants et échanger beaucoup de choses avec eux.

Nous avons remarqué aussi que les souvenirs familiaux des enfants sont toujours attachés à nos moments de vacances ensemble où l'on peut décrocher du travail et du quotidien pour pouvoir discuter et sortir ensemble. Il y a un échange qui se crée dans un autre contexte que celui de boulot - études - dodo.

Vacances familiales pour les parents qui utilisent les services de garde

Un autre volet des vacances en famille est celui des parents qui utilisent les services de garde.

Nous observons que les enfants passent beaucoup de temps à la garderie : du lundi au vendredi et 52 semaines par an. À un moment donné, l'enfant est pris dans le mécanisme dodo - garderie. Les parents et les enfants ne sont jamais en vacances ensemble.

Alors comment régler ce problème et sensibiliser les parents à l'importance des vacances en famille?

Nous avons trouvé une solution : celle d'aligner les vacances annuelles des enfants avec les vacances de la construction au Québec, en fermant la garderie pour 2 ou 3 semaines en juillet.

Cela permet aux parents d'organiser des vacances avec leurs enfants et faire plein d'activités avec eux. Ça permet aussi à l'enfant de changer d'environnement en étant chez lui ou chez les grands-parents, ce qui donne à l'enfant l'impression qu'il est en vacances.

Cette expérience a été une grande réussite.

Le PREL

Nous allons parler d'un organisme qui s'appelle le PREL - Partenaires pour la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides -, qui est essentiellement dans les Laurentides et a pour mission dans le cadre de la conciliation travail - études de sensibiliser les sociétés qui recrutent des personnels qui sont de plus en plus jeunes.

Ces jeunes sont toujours aux études à cause de la grande pression économique et sociale.

Cette sensibilisation-là est surtout pour établir un maximum-minimum d'heures de travail autorisées, afin de ne pas empiéter sur les études des enfants et leur vie familiale, et établir une barrière en respectant les heures scolaires.

Nous avons connu le PREL parce que les responsables sont venus chez nous pour nous interviewer en tant que parents d'adolescents qui travaillent pour savoir comment concilier les études et le travail.

Plusieurs Commissions scolaires sont attachées au PREL.

C'est un organisme très fonctionnel et très apprécié de tous.

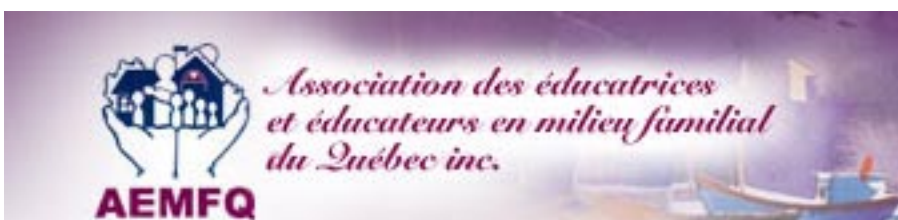
Merci de votre écoute.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons86/gagnon.html



Mme Linda Gagnon

M. Rémy Tillard



Association des éducatrices et éducateurs en milieu familial du Québec

1287, rue Saint-Paul
L'Ancienne-Lorette Qc G2E 1Z2

www.aemfq.com

aemfq.service@videotron.ca

1-877-530-2363

Vox : 1(418) 877-0984

Fax : 1(418) 877-4311



Programme ÉQUI-T-É du PRÉL

www.cspn.qc.ca/rubrique.php3?id_rubrique=136

Programme équilibre travail et études (Équi-T-É)
des Partenaires pour la réussite éducative des jeunes
dans les Laurentides (PRÉL).

Les membres du Conseil d'administration du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec Le 8 février 2006



Ruth Laliberté-Marchand
Première vice-présidente
Organisation mondiale
pour les familles
FAMILIS - OMF

Gérard Valade
Président
Table provinciale
de pastorale familiale
TPPF

Nathalie D'Amours
Vice-présidente secrétaire
Association des éducatrices
et des éducateurs en milieu familial
du Québec - AÉMFQ

Marc Lamarche
Vice-président trésorier
Fédération des coopératives
d'habitation intermunicipale
du Montréal métropolitain
FÉCHIIM

Claire Tranquille
Administratrice
Centre québécois
de ressources
à la petite enfance - CQRPE

Irène Ranti
Administratrice
Club AMI - La santé mentale
par l'entraide et l'intégration
sociale et professionnelle

Merlaine Brutus
Administratrice
Entraide bénévole
Kouzin Kouzin - EBKK

Julien Ouellet
Administrateur
Maison des Grands-Parents
de Sainte-Foy - MGPSF

Yves Lajoie
Directeur général

L'équipe du Secrétariat 2006



Fairouz Kadem
Secrétaire animatrice

Jeannine Molai Ndasi
Secrétaire comptable

Marie-Berthe Chevalier
Animatrice bénévole

Yves Lajoie
Directeur général



Fairouz Kadem
Secrétaire animatrice

Raymond Dumoulin
Cinéaste

Marie-Berthe Chevalier
Animatrice bénévole

Yves Lajoie
Directeur général

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

L'histoire

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec est un organisme à but non lucratif. Il a été fondé le 22 février 1983 et incorporé le 15 mai 1984.

Les objectifs

- . Regrouper les organismes familiaux et les groupes à intérêt familial
- . Effectuer toute recherche concernant la famille
- . Informer ses membres et leur fournir de la documentation
- . Agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles.

Les membres

Le Regroupement est un grand rassemblement d'organismes familiaux et d'organismes à intérêt familial. Il en compte actuellement quatre-vingt-quinze.

Les moyens

Le *Carrefour des affaires familiales* est un centre de documentation sur les questions familiales, une centre de recherche, de développement et d'information sur les politiques familiales.

Les *déjeuners-croissants* sont organisés dix fois par année pour favoriser la rencontre et l'expression de personnes-ressources gouvernementales, universitaires et communautaires. Depuis dix-huit années, cent quatre-vingt-dix rencontres ont eu lieu.

Le *Pensons famille* est un bulletin d'information et de communication. Il en est à son quatre-vingt-cinquième numéro.

Le site www.familis.org/riopfq a été créé le 8 août 1997. Il comprend plus de deux mille documents, et diffuse en *webcasting* les rencontres des déjeuners-croissants. Ses archives comptent quatre cent trente-cinq documents audio et visuels.

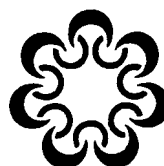
Le Regroupement participe activement à l'élaboration de la politique familiale au Québec, en collaboration avec les représentants gouvernementaux, les personnes-ressources universitaires et les collègues des organismes communautaires.

Les membres du Conseil D'administration

Le président : Gérard Valade
La première vice-présidente : Ruth Laliberté Marchand
La vice-présidente-secrétaire : Nathalie D'Amours
Le vice-président-trésorier : Marc Lamarche
L'administratrice : Merlaine Brutus
L'administrateur : Julien Ouellet
L'administratrice : Irène Ranti
L'administratrice : Claire Tranquille

Les collaboratrices et collaborateurs

L'animatrice bénévole : Marie-Berthe Chevalier
Le cinéaste : Raymond Dumoulin
L'étudiante stagiaire : Catherine Girard-Demers
La secrétaire-animatrice : Fairouz Kadem
Le directeur général : Yves Lajoie
La secrétaire comptable : Jeannine Molai Ndasi



Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

4837, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

www.familis.org/riopfq

Vox : (1) 514-527-8435

1-877-527-8435

riopfq@familis.org

Fax : (1) 514 527-8816

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal - 3e trimestre 2006

Ont collaboré à la réalisation du présent *Pensons famille*
Marie-Berthe Chevalier, Fairouz Kadem, Yves Lajoie

Les déjeuners-croissants sont diffusés

sur Internet à l'adresse :

www.familis.org/webcasting.html

Écoutez-nous et voyez-y !

Le Regroupement reçoit une subvention
du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
en vertu de la Politique gouvernementale
L'action communautaire : une contribution essentielle
à l'exercice de la citoyenneté et au développement social
du Québec.

Famille, Aînés
et Condition féminine

Québec